



Termes de référence – Recrutement d’une équipe de chercheurs

Etude sur les Mouslihs, Hodh El Chargui, Mauritanie

Accès à la justice des populations vulnérables aux conflits – ISLAH

A. Informations générales sur la consultance :

Titre du projet : Accès à la justice des populations vulnérables aux conflits – ISLAH

Type de contrat : Prestation de service

Emplacement : Non spécifié, mission dans le Hodh El Chargui, Mauritanie

Reporte au : Responsable du programme A2J de Tdh et Chef de projet Islah

Date de commencement estimée : Dès que possible

Date de fin attendue : 15 juin 2024

B. Informations sur le projet

En Mauritanie comme dans beaucoup de pays en développement, les mécanismes locaux ou communautaires de gestion de conflit restent très largement utilisés. En effet, les institutions coutumières régissent la vie d’une grande partie de la population. Il est estimé, dans les contextes de pluralisme juridique, que plus de 80 % des conflits des litiges et des conflits sont résolus hors du cadre de la justice officielle. Dans le cadre d’une étude sur la perception de la justice par les justiciables en Mauritanie, 63% d’entre eux estiment que la résolution d’un problème par la justice officielle est trop long. Ainsi 32% des enquêtés préfèrent se tourner vers la justice coutumière car elle est moins longue et moins coûteuse.

De plus, dans beaucoup de contextes, la justice coutumière est considérée comme étant une justice restauratrice, contrairement à la justice officielle qui est considérée comme étant une justice punitive. L’objet n’est pas de punir la personne qui a commis un délit, mais d’apporter une réponse ou une compensation à la victime afin que son honneur soit rétabli. L’objectif est aussi de faire en sorte d’éviter tout acte de récidive par une prise de conscience de la part de l’auteur et de sa famille de la portée de l’acte commis. Les acteurs de la justice traditionnelle se considèrent généralement comme des conciliateurs dont le rôle est de maintenir la stabilité et d’éviter l’escalade d’un conflit entre deux parties.

La République Islamique de Mauritanie peut être considérée comme un contexte de pluralisme juridique dans la mesure où les litiges et les conflits, notamment mais pas exclusivement en matière de statut personnel, se règlent au niveau communautaire ainsi qu’au niveau de l’appareil judiciaire de l’Etat. Les deux formes de droit ont été et sont toujours existées, La justice de « droit musulman » ou « justice autochtone » a conservé son champ d’application de prédilection, à savoir les litiges qui relèvent du droit musulman et la « justice moderne » ou de « droit français » se spécialisant dans les conflits de nature économique, pénal et civil de la société.

En Mauritanie, les modes alternatifs de règlement des différends constituent encore aujourd’hui un complément indispensable pour le bon fonctionnement du secteur de la justice. Ces modes offrent une chance aux justiciables d’éviter les procédures judiciaires qui sont, par nature, relativement



longues et coûteuses. Ils permettent aussi de désengorger les tribunaux et de contribuer ainsi à l'efficacité et la célérité du traitement des affaires qui nécessitent l'intervention judiciaire. Le recours à l'arbitrage, la médiation et conciliation mérite donc d'être promu et encouragé.

L'accès aux services de justice, selon le consensus international, fait partie des secteurs prioritaires avec la santé, l'éducation et la bonne gouvernance, selon le cadre stratégique de la RIM pour lutter contre la pauvreté et de l'ODD pour mettre un terme à l'extrême pauvreté avant 2030. Depuis 2019, on remarque en effet une volonté politique affirmée dans le sens d'une justice de proximité. Lors de son discours à la Nation à l'occasion de la célébration du 59ème anniversaire de l'indépendance nationale du 28 novembre 2019, le Président a insisté sur la nécessité d'une justice accessible. Le 29 janvier 2020, lors de la présentation du bilan et des perspectives de mise en œuvre de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement devant l'Assemblée nationale, le premier ministre mentionne la mise en place d'un cadre juridique pour la fonction des médiateurs – Mouslih. La publication du décret portant organisation et attributions des mouslihs le 18 mai 2021 montre la continuité du Ministère de la Justice dans ce sens.

Dans le cadre du projet, Terre des hommes, lance un appel à prestation pour mener une étude sur les Mouslihs.

C. Objectifs de la prestation

L'objectif général de l'étude vise à comprendre les caractéristiques des Mouslihs, des modes de gestion de conflits traditionnels au Hodh El Chargui et l'identification des pratiques positives, dans le cadre d'une approche restauratrice et basée sur les droits à la justice pour les enfants. Il s'agit donc d'Identifier les caractéristiques des modes de gestion de conflits traditionnels en évaluant leur ancrage dans la société, en analysant leur cadre référentiel, en décrivant leurs mécanismes et leurs processus, en analysant les interactions avec les systèmes officiels.

Pour répondre à l'objectif général, il est nécessaire de comprendre :

1. L'ancrage de la justice traditionnelle en Mauritanie, c'est-à-dire son cadre légal et ses interactions avec le système de justice formel
2. Le cadre référentiel pour le processus et la prise de décision (concepts et normes de référence - coutumiers, religieux, sociétaux, droits national et international)
3. Les mécanismes traditionnels de gestion de conflits (champs de compétence, acteurs, rôles, aspect genre, etc.)
4. Les processus traditionnels de règlement de conflit et les particularités liés aux cas des enfants (participation des parties, types de cas référés, durée, définition de l'intérêt supérieur de l'enfant, etc.)
5. La perception des communautés, et notamment des enfants, vis-à-vis des systèmes de gestion de conflit traditionnels

D. Méthodologie

Une équipe de chercheurs est requise pour mener à bien cette étude. Une équipe de chercheurs internationaux et de chercheurs nationaux spécialisés en justice traditionnelle et coutumière et en droit.

La méthodologie de l'étude sera fondée sur la combinaison de différentes techniques de collecte de données et sur une formation de base permettant d'évaluer le niveau de connaissance des mouslihs :



- Des enquêtes préliminaires auprès de tous les mouslihs du Hodh El Chargui : enquêtes quantitatives auprès de tous les mouslihs.
 - Des suivis sociologiques auprès d'un échantillonnage de mouslihs du Hodh El Chargui : suivi des activités des mouslihs pendant 3 mois.
 - Une formation initiale aux notions de droit pour les mouslihs du Hodh El Chargui.
- L'équipe de chercheurs sera appuyée par l'équipe du projet et l'équipe de l'AFCF dans le Hodh El Chargui. L'équipe encadrera les assistants sociaux, points focaux et parajuristes pour mener les enquêtes et renforcera l'équipe du projet pour mener les formations initiales.

E. Étapes et livrables attendus

Pour cette étude, différents livrables sont attendus du binôme de chercheurs :

Etape 1 : Formation aux notions de droit (idéalement en simultanée avec les enquêtes terrain)

- Livrable 1 : Curricula et modules de formation aux notions de droits pour les mouslihs
- Livrable 2 : Rapport de formation des mouslihs de la région de Néma au Hodh El Chargui
- Livrable 3 : Guide de formation continue des mouslihs

Etape 2 : Enquêtes préliminaires

- Livrable 4 : Termes de référence et calendrier de la recherche
- Livrable 5 : Guides d'enquêtes préliminaires
- Livrable 6 : Rapport de formation des enquêteurs
- Livrable 7 : Rapport de l'enquête préliminaire

Etape 3 : Suivi sociologique

- Livrable 8 : Guides du suivi sociologique
- Livrable 9 : Rapport de formation des enquêteurs
- Livrable 10 : Rapport du suivi sociologique
- Livrable 11 : Rapport de l'atelier de restitution

Etape 4 : Etude sur les mouslihs

- Livrable 12 : Etude sur les mouslihs

F. Calendrier

Un calendrier devra être annexé à l'offre soumise.

La date de livraison de l'étude (étape 4 / livrable 11) est attendue au plus tard le 15 juin 2024.

G. Emplacement

A distance avec échanges réguliers avec l'équipe de coordination du projet et le responsable du programme Accès à la Justice de Tdh.

Des missions régulières au Hodh El Chargui doivent être prévues pour mener à bien l'étude.

Des restitutions de l'étude sont prévues à Nouakchott et Néma.



H. Profil de l'équipe de chercheurs : qualifications et expérience

- Travailleur indépendant ou collectif ou société/entreprise ayant au moins 15 ans d'expérience dans la recherche et l'étude de la justice.
- Parfaite maîtrise de la justice traditionnelle et de la notion de mouslihs.
- Parfaite connaissance de la Mauritanie et du Hodh El Chargui.
- Capacité à réaliser des produits de haute qualité, à respecter les délais et à répondre aux demandes et commentaires ;
- Capacités à travailler dans un environnement international et multiculturel ;
- Très bonne maîtrise de la langue française écrite et orale.
- La maîtrise de l'arabe et/ou hassanya est un fort atout.

I. Procédure de soumission

Les prestataires intéressé.e.s qui répondent aux exigences doivent soumettre une déclaration d'intérêt, qui doit inclure les éléments suivants :

- 1- Offre technique ; brève réponse détaillée aux termes de référence ci-joints, avec un accent particulier sur le but et les objectifs de la mission, justification de l'expertise et expérience (max. 3 pages). Attention : l'offre technique doit être commune.
- 2- Offres financières par chercheur précisant le nombre de jours alloués et le coût journalier. Préciser Hors Taxe ou Toutes Taxes Comprises. Attention : distinguer les offres financières entre les chercheurs.
- 3 – Un calendrier pour la mise en œuvre de la prestation selon les étapes et livrables.
- 4- Une pièce justificative justifiant son statut légal d'indépendant ou de rattachement à une entité juridique (numéro d'identification fiscale / indépendant) ;
- 6- Seules les propositions rédigées en français et comprenant tous les documents requis seront évaluées. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Toutes les offres doivent être envoyées par e-mail à mrt.recruitment@tdh.ch au plus tard le mercredi 22 mars 2023 à 23h59 (West Africa Time). Merci d'ajouter dans l'objet de l'e-mail : Tdh prestation Islah – Etude mouslihs